Toodè N° 156  
◊◊◊◊◊◊◊◊

15 septembre 2013

◊◊◊◊◊◊◊◊

Bernard Thollin

◊◊◊◊◊◊◊◊

La chartre de la laicité

 C'est la rentrée des classes pour les petits et les grands,

 le ministère de l'éducation nationale a décidé de diffuser la chartre sur la laïcité à tous les élèves.

 - cette chartre rappelle les bases de la république laïque, démocratique, sociable :

- égalité devant la loi

 - séparation des religions et de l'état

 - liberté de conscience

 - la laïcité permet la liberté et égalité

 - elle protège les élèves de tout prosélytisme

 - elle  permet aux personnels de transmettre aux élèves le sens et  valeur de la laïcité

 - les enseignements sont laïcs, aucun sujet exclus

 - on ne peut pas prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser les règles applicables dans l'école

 - pas de port de signes visibles d'appartenance à une religion

 - faire vivre la laïcité au sein de l'école

 Voici les grandes lignes de cette chartre

 Cette chartre bien sur, s'adresse à toutes les religions et s'applique aussi dans les écoles privées sous contrat (25 % des élèves)

 C'est une base de discussion, mais les musulmans se sentent visés, va-telle alimentée l'islamophobie.

certains musulmans vivent mal cette chartre (ex. égalité fille garçon, refus de certains sports, piscine  etc. ... )

d'autres la comprenne et accepte cette laïcité, qui est une victoire de l'homme libre, qui peut agir et penser en toute liberté.

A mon avis la religion ne doit pas intervenir dans l'école, et on doit pouvoir parler de tous les sujets en toute objectivité.

Les élèves sont concernés par cette chartre, mais en haut lieu, on avait oublié d'informer les parents, elle leur sera donc envoyée.

Si l'on veut que cette chartre soit bien perçue, le relais des parents est indispensable.

 Mais cette chartre va-t-elle faire prendre conscience que la foi est une affaire privée et qu'il ne faut pas afficher sa différence à l'école.

 Les élèves pourront se rendre compte que cette laïcité donne une liberté de conscience et d'expression.

 Fallait-t il exprimer si fort cette laïcité, l'afficher et peut être gêner certains élèves qui comprennent mal cette séparation entre la religion et l'état.

 Je pense que oui, et cette chartre est bien perçue, même l'ancien ministre Luc Chatel  la cautionne.

 Voila chacun peut penser ce qu'il veut, c'est ça la liberté d'expression.......